

Le surlendemain, le jeune assassin comparait devant la cour d'assises. Les débats furent longs et passionnés. Seules, la jeunesse de l'accusé et l'honorabilité de sa famille purent être relevées comme circonstances atténuantes.

Les jurés furent cléments.

Il ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

Et, tandis que les gardes municipaux ramenaient le prisonnier dans sa cellule, une femme du peuple, blanchie avant l'âge, brisée d'émotions, levait vers le grand Christ du prétoire ses yeux qui ne pouvaient plus pleurer, et disait tout bas : "Mon Dieu, vous vous êtes vengé justement, je n'avais pas le droit de vous refuser mon enfant."

X***

La cause du Vénérable Pierre-Julien Eymard

La Cause de Béatification du Vénérable Pierre-Julien Eymard vient de faire un nouveau pas. Dans la séance tenue au Vatican le 1er avril, la Sacrée Congrégation des Rites a discuté le procès de *renommée de Sainteté* du Vénérable et a donné un avis favorable. La décision de la S. Congrégation a été approuvée par le Saint-Père le 9 avril et le Décret a été publié le même jour.

Prochainement se fera le procès appelé *de validité*, qui a pour but de constater que toutes les formalités ont été observées dans les procès soit apostoliques soit informatifs, et qu'aucun des actes de ces procès n'est entaché de nullité. Ensuite viendra le procès sur *l'héroïcité des vertus*.

Cette heureuse nouvelle réjouira tous nos lecteurs. Un grand nombre d'entre eux sont redevables à notre Vénérable Père de plusieurs faveurs spirituelles et temporelles. Ils s'efforceront donc de témoigner leur reconnaissance en offrant à Dieu de ferventes prières en vue d'obtenir un prompt succès à cette Cause de Béatification, qui intéresse à juste titre toutes les âmes dévouées au culte du T. S. Sacrement.